

DEVELOPPEMENT

Conjoncture : la situation des PME reste tendue

[18/04/11 - 12H00 - Les Echos Entrepreneur]

Créateurs et chefs d'entreprise, pas de (bonne) surprise : la situation de l'accès au crédit reste tendue.

Selon la neuvième édition du baromètre de la CGPME et KPMG* sur le financement et l'accès au crédit des PME, pas d'amélioration en vue sur les conditions d'accès au crédit.

Seuls 9 % des dirigeants interrogés déclarent que leur entreprise ne rencontre aucune difficulté, contre 16 % en décembre 2010. Pour 65 %, la hausse des coûts et des prix des fournisseurs, et en premier lieu la hausse du coût des matières premières, se confirme comme étant désormais la principale difficulté rencontrée (+14 points par rapport à décembre 2010 et +23 points par rapport à septembre 2010).

La baisse du chiffre d'affaires, deuxième difficulté la plus citée, concerne encore 40 % des PME (+2 points). Les problèmes de trésorerie ou de financement connaissent un léger rebond (29 %, +3 points).

Résultat : plus d'un quart (27 %) des chefs d'entreprises estiment que la situation économique a des impacts négatifs importants sur leurs conditions d'accès au crédit, en particulier pour les entreprises ayant des besoins de financements d'investissements (39 %) et/ou d'exploitation (37 %).

26 % des patrons de PME (+1 point) déclarent toujours se restreindre dans leurs investissements et leurs demandes auprès des banques ! Une autocensure révélatrice d'une vraie impasse dans un contexte où 61 % des PME affichent toujours au moins un besoin de financement, dont 34 % pour leur exploitation et 36 % pour leurs investissements.

L'attitude des banques pointée du doigt

Contrairement à un discours ambiant sur l'amélioration de la situation sur le terrain, les chefs d'entreprise ressentent à nouveau un durcissement de leur relation avec les banques. Ainsi, 70 % des dirigeants de PME déclarent ressentir au moins une mesure de durcissement de la part de leur banque, contre 64 % en décembre 2010. En cause, le financement avec des frais élevés ou à des montants plus faibles que souhaités (45 %, +2 points), suivie des demandes de garanties supplémentaires (36 %, +4 points) et des demandes de cofinancements (29 %). La réduction des crédits ou des facilités de trésorerie impacte 23 % des PME (-2 points).

Fiscalité et droit du travail : les 2 priorités

Alors que le gouvernement s'apprête dans quelques jours à organiser les Assises de la Simplification, quels sont les priorités des chefs d'entreprise ? 76 % des patrons de PME citent la fiscalité comme le domaine où la simplification serait la plus utile, suivi par le droit du travail pour 68 % des PME.

*Etude réalisée par l'Ifop pour KPMG et la CGPME auprès de 401 dirigeants d'entreprises de 10 à 500 salariés.

Valérie Talmon
